



→ 4 prix

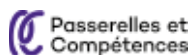
**Le Prix KLESIA  
Accompagnement Handicap 2020,  
c'est 85 000 € de soutien pour  
quatre projets.**

Quatre distinctions récompensent les initiatives innovantes en faveur des enfants, adultes et seniors en situation de handicap, dans des thématiques aux enjeux forts :

- **Le Prix Emploi de 20 000 €**
- **Le Prix Avancée en âge de 20 000 €**
- **Le Prix Aide aux aidants de 20 000 €**
- **Le Prix Nouvelles Technologies de 20 000 €**

+ Parmi ces 4 prix, l'initiative qui obtiendra le coup de cœur du Public se verra primée de 5 000 € supplémentaires.

Le Prix KLESIA Accompagnement Handicap c'est aussi un soutien concret des structures récompensées par l'apport ponctuel de compétences professionnelles, selon les besoins, grâce au partenariat avec **l'association Passerelles et Compétences.**



SER.503/20 - CRÉATION ET IMPRESSION ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

KLESIA, groupe paritaire à but non lucratif, est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire. Son activité s'organise autour des métiers de la retraite, de la prévoyance, de la santé, et de l'action sociale.

KLESIA met au service de ses clients – entreprises, actifs, retraités – une gamme de solutions innovantes pour assurer une couverture complète tout au long de la vie et ainsi anticiper les conséquences de ses aléas.

### KLESIA EN QUELQUES CHIFFRES

- **300 000 entreprises adhérentes en prévoyance santé**
- **3 millions de personnes couvertes en assurance de personnes**
- **1,6 million de retraités**
- **3 500 collaborateurs**



**L'Action sociale KLESIA soutient  
les familles touchées par le handicap.  
Pour plus d'information :  
KLESIA Action sociale  
09 69 39 00 54\***

\* Numéro Cristal, appel non surtaxé



**4 PRIX**  
*Pour récompenser  
les initiatives en faveur  
des personnes  
en situation de handicap*

**Appel à projets  
2020**

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

# Soutenir et accompagner les familles touchées par le handicap

# 2020



**SOUTENIR** les initiatives

**ENCOURAGER** et **VALORISER** l'innovation

**RÉCOMPENSER** des actions aux résultats concrets

**PROMOUVOIR** le développement de solutions pertinentes

**De nombreuses structures œuvrent chaque jour aux côtés des personnes handicapées et de leur famille : à l'écoute, elles les guident et les accompagnent dans leurs parcours. Volontaires et dynamiques, elles sont très souvent à l'origine de projets innovants, apportant des réponses adaptées à leurs besoins.**

Le Prix KLESIA Accompagnement Handicap récompense les initiatives les plus exemplaires en faveur des personnes en situation de handicap.

Par l'attribution de ces prix, KLESIA se pose en partenaire des projets ainsi récompensés.



Dans le cadre de la sélection des projets lauréats, le jury, composé d'administrateurs de KLESIA et d'experts, sera particulièrement attentif à :

- **l'impact sur la qualité de vie**
- **le caractère innovant**
- **l'inclusion sociale et citoyenne**
- **l'exemplarité**

Le Prix KLESIA Accompagnement Handicap est ouvert aux associations, aux fondations, aux fonds de dotation, aux groupements de coopération sociale et médico-sociale et aux structures de l'économie sociale et solidaire avec agrément ESUS (hors mutuelle et coopérative).

Les projets présentés doivent favoriser le mieux-être apporté aux personnes en situation de handicap.

**Les prix pourront récompenser des projets :**

- En cours de lancement
- En cours de réalisation
- Réalisés

**Dans différents domaines :**

Accueil, hébergement, habitat, accompagnement à domicile, aide à la vie quotidienne, vie sociale, scolarité, formation, information, sensibilisation, soins, prévention...

## CONCOURIR

Le dossier de candidature et le règlement sont téléchargeables sur le site [prixhandicap.klesia.fr](http://prixhandicap.klesia.fr)

## CONTACT

[accompagnement.handicap@klesia.fr](mailto:accompagnement.handicap@klesia.fr)

## DATES CLÉS

- **30 avril 2020** : clôture des candidatures
- **6 octobre 2020** : délibération du jury
- **1<sup>er</sup> Décembre 2020** : remise des prix